

# RAPPORT DES ACTIVITES 2006

**Date :** vendredi 22 décembre 2006

**Lieu :** Yopougon Maroc

**Présences :** 17 / 19 membres actifs

**Absences :** 2 absents pour voyages à l'intérieur et en France.

**Durée :** de 15h 30 à 17h 26, soit 1 heure 56 mn

## **Ordre du jour : A.G. Ordinaire Bilan**

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport financier
- 3) Rapport des activités
- 4) Perspectives 2007

---

## **Introduction :**

Notre ONG a vu le jour en Février 2005 et a été enregistrée légalement le 13 avril de la même année. Juste après la démission du premier Président, M. EG Nathan, M. KOUAKOU Pascal, ex Secrétaire Général, lui a succédé le vendredi 19 avril 2006. L'élection a lieu au Collège Jean-Paul SARTRE à Adjamé 220 Logements. Dès ce jour, l'ONG a été délocalisée au domicile du nouveau Président à Yopougon Maroc, en attendant d'avoir les moyens financiers de louer un autre siège. Le présent rapport, le premier du genre depuis la création de notre ONG, présenté par le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, s'articule autour de quatre points essentiels : rapport moral, rapport financier, rapport des activités et les perspectives 2007.

## **I. RAPPORT MORAL**

L'année 2002 a été une année difficile et mouvementée encore dans notre pays du fait de la crise politico-militaro-économique. Les alliés de l'ex Président, et leur « pasteur » conspirateur des démissions collectives, nous ont encore moins facilité la tâche.

Ainsi, fuyant les difficultés, M. YAPI Sidoine (SG-adjoint) a démissionné en premier par abandon de poste, ensuite M. BANDAMA Thierry et Mlle BANDAMA Brou Solange (3<sup>e</sup> Commissaire aux Comptes), Loukou Germaine et Amino Kan Monique, ont démissionné à l'orée du 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Dakar en novembre, pour d'autres raisons personnelles inouïes, malgré nos encouragements à persévérer. Nous pouvons retenir 11 démissions.

En revanche, nous avons pu enregistrer l'adhésion de 13 personnes dont 7 femmes et 6 hommes. Excepté quelques retards et absences plus ou moins justifiés, l'ambiance a été cordiale et mutuellement respectueuse. Nous avons eu également l'adhésion de **3 931** membres sympathisants de l'AILD (Association Ivoirienne de la Lutte contre la Drépanocytose). Il y a des malades d'autres CHU et centres de santé qui adhèrent et continuent à le faire.

En somme, 7 avertissements, 2 blâmes et nulle radiation ont été enregistrés. L'engouement a été total, malgré les difficultés financières, du fait de la crise récurrente et persistante, qui avaient influé négativement sur les activités économiques des membres. Le nombre d'adhérents à jour de leurs cotisations à la date de l'assemblée est de 08/19 membres actifs.

En plus, après l'UOCI vers fin 2005, nous nous sommes affiliés à l'OILD à Paris et à la FALDA (Fédération des Associations de Lutte contre la Drépanocytose en Afrique) dont la Présidente est au Niger et le secrétariat au Nigeria.

## **II. RAPPORT FINANCIER**

L'exercice 2006 se solde par un résultat négatif de **47 000 Fcfa**, traduisant un excédent de charges sur les produits. Les produits se sont élevés à **218 300 Fcfa**. Ils provenaient uniquement des cotisations et des adhésions des membres, qui sont évalués respectivement à **148 300 Fcfa.**, soit 67,93 % et **70 000 Fcfa**, soit 32,07 %. Nous n'avons reçu aucun don monétaire ou matériel depuis la création de notre ONG.

Les charges s'élèvent à 265 300 Fcfa. Elles se composent des dépenses liées aux frais de transport (37 600 Fcfa / 14,17%) ; des dépenses de communication (51 650 Fcfa / 19,47 %) ; des frais d'établissement (47 000 Fcfa / 17,72 %) ; des charges locatives (2 000 Fcfa / 0,75 %) ; d'une perte (5 300 Fcfa emportés par le premier Trésorier Général à sa démission / 2 %) ; d'une dette de 47 000 Fcfa / 17,72 %), des dépenses d'imprimerie & fournitures de bureau (41 050 Fcfa / 15,47%), et enfin de charges diverses (33 700 Fcfa / 12,70 %).

Les dettes de l'association sont à court terme et composées de 40 000 Fcfa pour avance sur frais d'établissement de dossiers administratifs et de 7 000 Fcfa de frais d'impression de coupon pour recherche de dons. La gestion a été très austère.

Les comptes définitifs 2006, certifiés par les Commissaires aux comptes, respectent les principes statutaires ainsi que les décisions des assemblées générales précédentes.

## **III. RAPPORT DES ACTIVITES**

**Au plan interne**, nous avons initié des AG extraordinaires hebdomadaires, généralement les dimanches. Elles nous permettaient de mieux connaître le fonctionnement d'une association, de resserrer les liens de courtoisie et surtout de mieux connaître notre ONG et la drépanocytose, priorité de notre combat. Ainsi, le Bureau a été renouvelé et un poste de 2<sup>e</sup> vice-présidence a été créé pour Mme N'DRI Amani Claudine, vu l'indisponibilité et les absences récurrentes du premier vice-Président. Nous avons été de même dans l'impossibilité de nous approprier un siège adéquat comme souhaité.

Nous avons constitué quatre commissions techniques courant mars dont les présidents et secrétaires n'ont pas encore été choisis du fait du nombre réduit des membres non occupés à un poste du Bureau Exécutif à ce jour. Il s'agit de la commission Santé, la commission IEC (Information, Education et Communication), la commission DEAS (Développement Economique et des Affaires Sociales) et enfin la commission Environnement et cadre de vie.

Les candidatures sont ouvertes depuis le dimanche 09 décembre dernier pour remplacer Mlle BANDAMA Solange, démissionnaire, précédemment au poste de 3<sup>e</sup> Commissaire aux comptes.

Nous avons eu également plusieurs réunions d'information et de conseils avec le Pr. SANGARE Amadou, chef du service d'Hématologie au CHU de Yopougon à Abidjan, figure de proue mondiale dans la lutte contre les maladies du sang en général et l'anémie falciforme (drépanocytose) en particulier. Il est donc temps de repenser les blessures et partir à nouveau pour 2007 à travers un programme consistant.

**Au plan externe**, nous avons assisté à toutes les réunions de l'AILD (Association Ivoirienne de la Lutte contre la Drépanocytose) aux fins d'être physiquement et moralement à leurs côtés pour apprendre d'eux et appréhender leurs besoins. Ainsi, nous avons conseillé et surtout invité les malades à apprendre à se battre au lieu de se comporter en victime expiatoire. Entre autres, nous avons participé à toutes les cotisations mensuelles de l'AILD, étant la première ONG faite membre bienfaiteur par l'AG du samedi 05 juillet, pour la qualité de son approche des malades et

de son programme d'activité. Nous avons suggéré l'institution des cotisations de 2 000 Fcfa essentiellement relative au programme de communication audio et vidéo de ladite association. Les activités, même les moindres appels, étaient différées par des problèmes de trésorerie.

Même notre part des 201 milliards des américains octroyés à l'UOCI (Union des ONG de Côte d'Ivoire) en 2005 pour juguler la crise humanitaire de notre pays (selon son président, M. TAPE Mambo Lucien) consécutive à la crise politico-militaro-économique n'a pas été perçue.

En outre, nous n'avons pu nous rendre à Dakar du 22 au 24 novembre pour représenter notre pays lors du 3<sup>e</sup> Congrès Scientifique Mondial de l'OILD relatif à la prise en charge de la drépanocytose. Ledit Congrès nous aurait permis de communiquer au forum des ONG, animer un stand à cet effet et nous faire connaître mondialement.

Nous n'avons non plus eu les moyens humains et financiers d'organiser la cérémonie de lancement officiel de nos activités et nous faire connaître localement. Le président de l'UOCI, M. TAPE Mambo Lucien, qui nous avait donné son accord de parrainage en début d'année et promis de nous appuyer et ouvrir des portes pour nous aurait, selon son vice-Président, M. MAHIKA Koffi, malheureusement fait défection vers fin octobre et préconiserait plutôt le financement de notre projet annuel déposé depuis le 18 août, en rapport avec les fonds des américains. Invoquant l'impossibilité pour lui de faire des retraits lorsque le Président voyage, le vice-Président de l'UOCI n'a pu nous aider à avoir ne serait-ce que le billet d'avion aller simple du Président, puisque ce Congrès était prévu dans notre projet.

Malgré les nombreuses sollicitations, le regret fut grand pour nous de voir ce Congrès auquel nous étions invités officiellement d'ailleurs, se passer sans nous. Tout cela est parti du fait que l'OILD a attendu à moins de deux semaines pour nous informer de son incapacité à prendre le fret et l'hébergement en charge comme promis au départ.

En somme, nous n'avons pu réaliser aucune action pour nous faire connaître et soulager les malades démunis par manque de ressources financières et matérielles, excepté les cotisations lors des réunions mensuelles de l'AILD.

#### **IV. PERSPECTIVES 2007**

Pour 2007, nous désirons nous faire connaître des pouvoirs publics et obtenir leur implication en avant-garde dans la lutte contre la drépanocytose en sorte que cette grave affection héréditaire soit effectivement une priorité de santé publique. Les perspectives comportent le programme des activités 2007 et les résolutions.

##### **A) PROGRAMME DES ACTIVITES 2007**

- 1) Œuvrer pour la création d'un *Conseil national de lutte pour une prise en charge effective des malades de la drépanocytose*
- 2) Sensibilisation, éducation et information de proximité et par les mass medias
- 3) Organisation de conférences-débat, colloques, séminaires, symposium suivis de séances de dépistages de gène de l'hémoglobine S et de cancer (en amont)
- 4) Voyages et missions en Occident pour recherche de partenariats et recueils de dons
- 5) Don de sang, de médicaments, de matériels et d'équipements aux malades et hôpitaux
- 6) Construction d'un centre de santé rural à Fresco

- 7) Lutte contre la pauvreté par le financement de projets de développement économique et la prise en charge scolaire des malades démunis
- 8) Lancement d'opérations de propreté des centres de santé
- 9) Cérémonie de lancement officiel de nos activités (courant janvier/février 2007).
- 10) Participation au 4<sup>e</sup> Congrès scientifique mondial sur la drépanocytose

## B) LES RESOLUTIONS

Les cinq résolutions présentées à l'assemblée générale par le Bureau Exécutif ont été adoptées à une large majorité 17 membres actifs étaient physiquement présents. Le nombre total de suffrages exprimés a donc été de 17/19.

### Les finances

**Résolution N° 1 :** L'assemblée générale, connaissance prise des rapports de gestion du Bureau Exécutif et des Commissaires aux comptes, puis des documents comptables, déclare approuver le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils lui ont été présentés par le Trésorier Général et donne quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstentions : 0

**Résolution N° 2 :** L'assemblée générale approuve le résultat comptable qui se solde par une perte de 5 300 Fcfa relative au recouvrement des ressources.

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstentions : 0

### L'activité

**Résolution N° 3 :** L'assemblée générale approuve le rapport moral et d'activités présenté par le Président et le Secrétaire Général.

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstentions : 0

### Le programme des activités 2007

**Résolution N° 4 :** L'assemblée générale approuve le programme 2007 d'activités présenté par le Président et le Secrétaire Général.

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Lu et approuvé :

Pour l'ONG IASB

**Le Secrétaire Général :**

M. GAN Bi Boué

**Le Trésorier Général :**

M. AMANI Yao Donatien

**Le Président :**

M. KOUAKOU Yao Pascal

